

Tremplin Faites des groupes

Samedi 9 novembre à 15h



Musiciens, postulez au tremplin « Faites des groupes #4 » !

La ville de Trappes-en-Yvelines organise le 4ème tremplin Faites des groupes, ouvert aux groupes ou artistes de musiques actuelles dont l'un des membres est Saint-Quentinois

L'inscription

Il faut impérativement renvoyer par mail, toujours à La Merise, vos morceaux sur un support (CD, clef USB, ...) comportant au moins 5 titres originaux, une biographie (présentation du groupe ou de l'artiste, historique, press book...), une photo du groupe ou de l'artiste, une fiche technique ou plan de scène. Par ailleurs, il est nécessaire pour chaque groupe ou artiste de pouvoir fournir un programme "live" de 20 minutes. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 02/11/19.

La sélection

La sélection se fera sur étude du dossier d'inscription et écoute du CD. Le jury, composé d'acteurs de la scène des musiques actuelles, sélectionnera 6 groupes ou artistes. Il fera son choix d'après la qualité artistique, la qualité d'interprétation, l'originalité, le potentiel d'évolution et de motivation des candidats.

Le concert

Les 6 groupes ou artistes retenus se produiront sur la scène de La Merise lors d'une première partie sur la saison suivante 2020/2021, dans des conditions professionnelles. A l'issue de cette soirée, le jury établira un classement dont l'annonce sera faite sur la page Facebook de La Merise le mardi 12 novembre.

Les prix

- Première partie d'un concert programmé à la Merise sur 2020/2021
- Formation dispensée par un professionnel autour de la voix, de l'harmonisation ou encore au placement au sein du groupe.

[? Réserver en ligne ?](#)

Public

Tout public

Thématique(s)

Musique

Contact

Tél. 01 30 13 98 51

reservation@la-merise.fr